



PRESENTATION GENERALE DU MASTER MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE ET PRIVEE

1. Règlement des études

Habilité par arrêté du Ministère français de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Master « Maîtrise d'Ouvrage Publique et Privée » s'adresse spécifiquement à des responsables et des cadres confirmés. Il s'agit d'un Master professionnel, spécialité du Master Economie et Développement International de l'Université d'Auvergne (Clermont Ferrand).

Il est organisé conjointement par le CERDI (Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International de l'Université d'Auvergne) et le CEFEB (Centre d'Etudes Financières, Economiques et Bancaires, Université d'entreprise de l'Agence Française de Développement). Les enseignements se déroulent dans les locaux du CEFEB situés à Marseille (Les Docks, Atrium 10.3, 10 Place de la Joliette).

La formation se déroule sur une durée totale de 10 mois selon les modalités détaillées ci-après. Les auditeurs professionnels de ce Master complètent les modules pédagogiques (répartis sur deux sessions) par un module d'application des acquis au sein de leur institution ou de leur entreprise d'origine. A partir de leur expérience professionnelle, ils doivent rédiger un mémoire développant une problématique sur un sujet choisi en accord avec leur employeur et les responsables du Master.

OBJECTIFS

Le Master « Maîtrise d'Ouvrage Publique et Privée » vise principalement à donner à des jeunes cadres d'institutions ou d'entreprises en relation avec l'AFD (ou susceptibles de l'être) les méthodes, instruments et outils leur permettant de devenir des managers.

PUBLIC

Le public prioritairement visé est constitué de responsables et de cadres de ministères, de collectivités locales, d'établissements publics, d'entreprises (publiques ou privées), d'institutions financières (publiques ou privées), d'ONG, en relation avec l'Agence Française de Développement.

MODALITES DE SÉLECTION

➤ Critères de sélection

Les critères suivants seront appréciés par le jury de sélection, les candidats devant :

- justifier d'un diplôme universitaire équivalent à un Master 1 (maîtrise), ou d'un diplôme de grande école (niveau bac +4) ;
- être francophone ou maîtriser la langue française, posséder de bonnes bases en anglais (permettant de suivre des interventions et d'exploiter des documents en anglais) ;
- justifier d'une expérience d'au moins trois ans à un poste de cadre, consultant, praticien du développement, etc. ;
- exercer des responsabilités au sein de ministères techniques, du ministère des finances, de collectivités locales, d'entreprises, d'institutions financières, d'ONG, etc. dans un pays partenaire de l'AFD ;
- être âgés de moins de 39 ans lors de l'inscription aux épreuves de sélection.

➤ **Procédure de sélection**

La sélection des candidats se déroule de la façon suivante :

- Examen par les responsables du master des dossiers de candidature. Le dossier est à retirer à l'agence AFD du pays concerné et doit comporter : le CV du candidat, ses diplômes, la présentation de son entreprise ou organisme, l'exposé de ses motivations, son projet professionnel, ses perspectives de carrière, une proposition de sujet de mémoire (avec note de problématique), l'accord de son employeur et un avis du directeur d'agence sur la candidature ;
- Les candidats préalablement sélectionnés doivent ensuite passer une épreuve écrite, organisée dans chaque agence AFD. Cette épreuve vise à vérifier la qualité de l'expression écrite de chaque candidat, ainsi que son aptitude à résumer et commenter un texte ou un article relatif au développement, à l'actualité économique et financière, ou aux grandes problématiques internationales ;
- La sélection finale est proclamée à l'issue des délibérations du jury composé des représentants de l'AFD et du CERDI.

Les candidats indiqueront dans leur dossier leur préférence pour l'option retenue pour la 2^{ème} session (option 1 : « Décision publique et gestion de projet » ; option 2 : « Développement et financement de l'entreprise »). Le choix définitif sera arrêté en accord avec les responsables du Master à l'issue de la sélection.

2. Contenu de la formation

Le cycle de formation d'une durée de dix mois se compose de deux sessions académiques (comportant 10 unités d'enseignement), délivrées dans les locaux de l'AFD/Cefeb à Marseille (d'une durée de 2 fois 2 mois 1/2), entrecoupées d'un module d'application des acquis qui se matérialise par un stage du Mastérien dans son institution ou entreprise d'origine.

THEMES ET CALENDRIER DES DIFFERENTS MODULES

1^{ère} SESSION - TRONC COMMUN

Programmée, pour la 6^{ème} promotion, à Marseille du 10 septembre au 30 novembre 2012

Unités d'enseignement

- UE1. Financement du développement et maîtrise d'ouvrage
- UE2. Cadrage macroéconomique et gestion de la dette publique
- UE3. Mondialisation, gouvernance et développement durable
- UE4. Analyse financière d'entreprise
- UE5. Techniques de management
- UE6. Divers dont anglais

2^{ème} SESSION - OPTION 1 : DECISION PUBLIQUE ET GESTION DE PROJET

Programmée, pour la 6^{ème} promotion, à Marseille du 18 février au 03 mai 2013

- UE7. Le projet de développement : montage, évaluation, réalisation et suivi
- UE8. Enjeux de développement et politiques sectorielles
- UE9. Gestion des finances publiques, management du secteur public et gouvernance
- UE10. Décentralisation et transfert de la maîtrise d'ouvrage

2^{ème} SESSION - OPTION 2 : DEVELOPPEMENT ET FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVE

Programmée, pour la 6^{ème} promotion, à Marseille du 04 mars au 17 mai 2013

- UE7. Environnement des affaires
- UE8. Financement de l'entreprise : banque et marché financier
- UE9. Financement de projet et partenariats public-privé (PPP)
- UE10. Innovation financière pour le développement

MODULE D'APPLICATION DES ACQUIS (se déroulant entre les deux sessions)

Le module d'application des acquis coïncide avec le retour du Mastérien au sein de son institution ou de son entreprise, période pendant laquelle il reprend ses fonctions, effectue des travaux d'enquête et de recherche d'informations complémentaires et se consacre à la rédaction d'un mémoire qu'il soutiendra à la fin de la 2^{ème} session.

3. Présentation générale des programmes

. PROGRAMME DU TRONC COMMUN

UE 1. Financement du développement et maîtrise d'ouvrage

OBJECTIFS :

- Définir le développement, décrire les grandes lignes de l'histoire récente du développement et présenter les principales écoles de pensée sur le développement ;
- Expliquer les enjeux actuels de la mondialisation pour les pays en développement, tant au niveau des flux financiers que du commerce, et les principales conséquences de cette mondialisation ;
- Identifier les différentes sources de financement du développement, leur importance, les instruments financiers utilisés, les questions d'efficacité de l'aide au développement ;
- Décrire le rôle des différents acteurs du développement, le rôle du maître d'ouvrage, les principales étapes d'un projet de développement ainsi que l'intérêt de l'approche du cadre logique.

CONTENU :

- Introduction à la gestion de projet : Définition de la maîtrise d'ouvrage - Introduction au cycle du projet - Introduction au cadre logique
- Géostratégie du développement
- Développement et évolution de la pensée économique
- Fondements de l'APD - Harmonisation de l'aide.
- Financement classique du développement et nouvelles ressources
- Efficacité, sélectivité et conditionnalité du financement du développement
- Commerce et développement
- Les Partenariats Public – Privé : enjeux, formes et expériences, régulation des PPP et analyse de cas

UE 2. Cadrage macroéconomique et gestion de la dette publique

OBJECTIF :

- Mettre en pratique, dans son travail quotidien, les outils et méthodes de cadrage macroéconomique et de programmation financière.

CONTENU :

- Cadrage macroéconomique à court terme
- Cadrage macroéconomique à moyen terme et projections financières
- Problématique de la dette : modalités de traitement
- Politique monétaire, taux d'intérêt, taux de change
- Matrice de comptabilité sociale

UE 3. Mondialisation, gouvernance et développement durable

OBJECTIFS :

- Décrire les grands enjeux du développement durable ;
- Définir le concept de développement durable et identifier ses conséquences ;
- Mettre en œuvre les principaux outils du développement durable dans son pays et dans sa structure ;
- Articuler ces outils avec les stratégies de développement.

CONTENU :

- Enjeux locaux et globaux du développement durable
- Enjeux et fondements théoriques du développement durable
- Politiques, instruments et formes de gouvernance du développement durable
- Approche économique de l'environnement et Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) des entreprises : Valorisation économique des biens et services environnementaux - Gestion durable des ressources naturelles – RSE – Diligences environnementales et sociales dans le montage des projets

UE 4. Analyse financière d'entreprise

OBJECTIFS :

- Comprendre la logique d'écriture des opérations comptables et lire les principaux documents comptables de droit privé ;
- Mettre en application la méthodologie et les outils du diagnostic financier présentés ;
- Rédiger une note de synthèse portant sur l'analyse financière d'une société ;
- Calculer la faisabilité financière des projets (détermination des flux de trésorerie prévisionnels et recours à la technique de l'actualisation).

CONTENU :

- Introduction à la comptabilité générale
- Analyse financière d'entreprise
- Évaluation financière de projet

UE 5. Techniques de management

OBJECTIF :

- Être sensibilisé à certaines notions utiles pour les options : le management et la gestion des ressources humaines.

CONTENU :

- Introduction au management
- Introduction à la gestion des ressources humaines
- Mobilisation des compétences et travail d'équipe
- Gestion du changement

UE 6. Enseignements complémentaires

OBJECTIFS :

- Maîtriser les rudiments de la langue anglaise, à l'oral comme à l'écrit ;
- Maîtriser les outils informatiques de base pour réaliser ses présentations écrites tout au long du Master et dans sa vie professionnelle ;
- Maîtriser les techniques de présentation orale et l'écrit professionnel.

CONTENU :

- Anglais
- Informatique
- Appui à la préparation du Mémoire
- Prise de parole en public
- Ecrit professionnel

OPTION 1 : DECISION PUBLIQUE ET GESTION DE PROJET

UE 7. Le projet de développement : montage, évaluation, exécution, et suivi

OBJECTIFS :

- Maîtriser les techniques courantes de conception, d'évaluation, d'exécution et de suivi des projets ;
- Distinguer les implications économiques et financières, mais aussi environnementales, sociales, juridiques et institutionnelles, des décisions d'investissement, au niveau d'une entreprise, d'un pays, d'une région ;
- Prendre, individuellement ou en équipe, des décisions stratégiques et d'investissement relatives à son institution ou son entreprise.

CONTENU :

- Gestion et conduite de projet : Méthodologie de la démarche projet -Etude de faisabilité - Conduite de projets (utilisation de MS-PROJECT) - Suivi-évaluation
- Analyse économique et financière de projet
- Evaluation rétrospective et analyse d'impacts

UE 8. Enjeux de développement et politiques sectorielles

OBJECTIFS :

- Etre sensibilisé aux principales politiques sectorielles publiques (développement rural, eau, assainissement, éducation, santé, aménagement urbain, etc.), suivre le montage et la mise en œuvre des programmes pluriannuels correspondants ;
- Participer efficacement aux phases d'élaboration, de montage, d'exécution et de contrôle de ces politiques et programmes dans son entreprise ou institution ;
- Dialoguer avec les bailleurs de fonds sur les différents modes de financement possibles (budgétaire, sur fonds communs ...).

CONTENU :

- Méthodologie et pratique d'élaboration des politiques et programmes sectoriels
- Enjeux, acteurs, modes d'intervention
- Déclinaisons sectorielles : Développement rural - Aménagement urbain – Transport - Éducation et Santé - Eau et assainissement
- Financement budgétaire et financement de programmes

UE 9. Gestion des finances publiques, management du secteur public et gouvernance

OBJECTIFS :

- Connaître les règles de bonne gestion des finances publiques ;
- Avoir les réflexes d'un bon manager public en toutes circonstances ;
- Veiller au maintien des principes de bonne gouvernance dans son entreprise ou institution.

CONTENU :

- Institutions, gouvernance et croissance
- Spécificités du management du secteur public
- Appel d'offres et marchés publics
- Analyse de la dépense publique - Cadre de mesure de la performance des Finances Publiques
- Fiscalité pour le développement - Fiscalité pour le commerce

UE 10. Décentralisation et transfert de la maîtrise d'ouvrage

OBJECTIFS :

- Développer les enjeux relatifs au processus de décentralisation et de transfert de maîtrise d'ouvrage ;
- Dialoguer avec les collectivités locales, nouveaux acteurs de la coopération nord-sud, en particulier dans le cadre de la coopération décentralisée.

CONTENU :

- Aspects politiques et administratifs de la décentralisation
- Fiscalité locale
- Développement local et gestion des ressources naturelles
- Collectivités locales et Coopération décentralisée

OPTION 2 : DEVELOPPEMENT ET FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVE

UE 7. Environnement des affaires

OBJECTIF :

- Maîtriser les contraintes liées à une réglementation internationale imposée par la mondialisation.

CONTENU :

- Gouvernance et Ethique dans les affaires
- Environnement / droit des affaires dans les pays en développement et les pays émergents
- Lutte anti blanchiment
- Programme de mise à niveau des entreprises
- Pôles de compétitivité et clusters d'entreprises

UE 8. Financement de l'entreprise : banque et marché financier

OBJECTIFS :

- Mettre en œuvre les techniques d'organisation, de gestion financière et de contrôle de l'entreprise en privilégiant une vision stratégique des situations ;
- Prendre, individuellement ou en équipe, des décisions stratégiques pour son entreprise / institution ;
- Développer des capacités d'autonomie et de gestion nécessaires à la prise de responsabilité en position de management.

CONTENU :

- Financement de l'entreprise – problématique du financement à long terme ;
- Pratique du « Corporate finance » à l'AFD/Proparco ;
- Réglementation prudentielle - Centralisation des risques bancaires, cotation des risques ;
- Redressement d'entreprises ;
- Capital investissement - Introduction en bourse, cotation et émission obligataire

UE 9. Financement de projet et partenariats public-privé (PPP)

OBJECTIFS :

- Identifier les différents outils de financement de l'entreprise et choisir le plus approprié ;
- Expliquer le rôle et les enjeux des marchés de capitaux et la spécificité de ces marchés dans les pays émergents ;
- Appréhender le secteur de la micro finance comme outil de financement des exclus du système financier traditionnel.

CONTENU :

- Le financement sans recours (*project finance*)
- Modélisation financière
- Régulation financière
- Partenariats Publics Privés : négociation - retours d'expériences (succès et échecs)

UE 10. Innovation financière pour le développement

OBJECTIFS :

- Appréhender les questions liées à la création, à la mise à niveau ou au redressement d'entreprise ;
- Etablir un diagnostic dans des situations de changement et être une force de proposition pour la prise de décision ;
- Présenter les enjeux, les acteurs, les missions et les outils à mettre en œuvre pour planifier la démarche qualité d'une entreprise.

CONTENU :

- Prêts contracycliques
- Banque et microfinance – microassurance
- Techniques de financement hors bilan
- Finance carbone : le marché des crédits carbone